



Institut  
canadien  
des actuaires

Canadian  
Institute  
of Actuaries

## Note de service

**À :** Tous les membres de l'Institut canadien des actuaires  
**De :** Steve Prince, président de l'ICA  
**Date :** Le 6 novembre 2023  
**Objet :** **Avis à l'intention des membres : Suivi concernant les modifications proposées aux Règles de déontologie**

Document 223xxx

Au printemps dernier, à la suite d'un examen en profondeur des Règles de déontologie de l'ICA (Règles), le Conseil d'administration a approuvé et présenté aux membres, à des fins de confirmation, des [modifications proposées aux Règles \(statut d'amendement 2023-2\)](#), ainsi que des conseils complets sur l'interprétation et l'application des Règles révisées. Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 27 juin 2023, la motion visant à confirmer les modifications proposées a été rejetée par les membres. **Les Règles courantes demeurent donc en vigueur, y compris la Règle 1 qui couvre la conduite ayant une incidence sur la réputation de la profession actuarielle.**

Lors de sa réunion de septembre, le Conseil d'administration a reconnu la décision des membres et discuté des mesures qui pourraient être prises face aux modifications proposées.

Même si le vote des membres indique clairement qu'ils n'appuient pas complètement les modifications proposées, le Conseil d'administration demeure déterminé à l'égard de deux objectifs : (1) améliorer les Règles et la clarté relative à leur interprétation et (2) de traiter la requête initiale du Conseil de surveillance de la profession actuarielle de clarifier et de préciser la Règle 5 et les lignes directrices de l'ICA portant sur les conflits d'intérêts, en particulier pour le travail des bénévoles.

À titre de prochaine étape, le Conseil d'administration a demandé à la Commission sur la gouvernance et les nominations d'entreprendre un nouvel examen des modifications proposées et de déterminer quelles modifications pourraient être effectuées afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-haut. Dans le cadre de ce processus, les membres seront bientôt consultés de nouveau.

Je suis confiant qu'en travaillant ensemble, nous atteindrons notre objectif d'élaborer des Règles claires et précises et des conseils connexes dans le respect de notre devoir envers le public et les valeurs fondamentales de notre profession.

SP



*L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour améliorer la vie des gens au Canada et à l'échelle du monde. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyse de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité afin d'aider les personnes et les organisations canadiennes à faire face à leur avenir en toute confiance.*